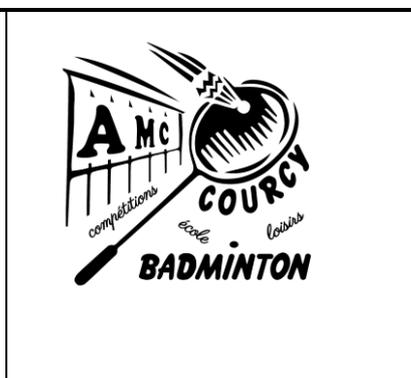


Saison 2023-2024
REGLEMENT
 Info.amcb51@gmail.com
amicalemermozcourcy.fr/section/amicale-mermoz-courcy-badminton



Article 1

Pour adhérer à l'activité BADMINTON de l'AMCB, il faut :

- Remplir lisiblement et signer la feuille d'inscription correspondant à sa catégorie d'âge
- Remplir et signer le document de demande de licence de la FFBaD
- Fournir un certificat médical en utilisant obligatoirement le formulaire de la FFBaD
- Régler une cotisation par chèque libellé à l'ordre de l'AMCB

Article 2

Le règlement de la cotisation s'effectue en début d'année et couvre l'adhérent de septembre à août, L'adhésion à la section badminton donne droit à :

- une licence
- une assurance
- au prêt d'une raquette, de volants (limité par l'article 5)
- l'accès aux séances de Badminton organisées sur des terrains tracés et équipés de filets réglementaires (le nombre de séances adultes libres n'est pas limité, cependant en cas de saturation d'une des séances, l'AMCB se réserve le droit d'imposer des critères de participation) comme décrit dans le tableau ci-dessous :

| Planning hebdomadaire | | | | | | | |
|------------------------------|--|------------|----------|---------------|--|----------------|--------------|
| Catégorie | | Salle | Jour | Heure | Encadrant | Nb de terrains | Nb de places |
| Jeunes | Minibad (5-7 ans) | COURCY | MERCREDI | 16h30 à 17h30 | Thomas HERBIN | 3 | 10 |
| | Poussins (8-10 ans) | | | 15h30 à 16h30 | SOUS RESERVE DE DISPONIBILITE ANIMATEUR | 3 | 10 |
| | Collégien.nes de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème} (Partenariat avec le collège) | ST THIERRY | LUNDI | 16h30 à 18h00 | Joaquim DA MOTA et Pascal LEBON | 6 | 16 |
| ADULTES ET JEUNES (> 16 ans) | Séances encadrées | ST THIERRY | JEUDI | 20h00 à 22h00 | Stéphanie THIEFAIN | 6 | 24 |
| | Séances libres | ST THIERRY | LUNDI | 18h00 à 20h00 | Autogestion | 6 | 24 |
| | | | MARDI | 20h00 à 22h00 | | | |
| | | COURCY (1) | LUNDI | 19h00 à 22h00 | | 3 | 12 |
| | | | JEUDI | 20h00 à 22h00 | | | |

(1) durant les vacances scolaires

L'AMCB se réserve le droit d'annuler une ou plusieurs séances en prévenant à l'avance l'ensemble des adhérents.





Article 3

Les cotisations pour la saison 2023-2024 s'élèvent à :

| TYPE DE COTISATIONS | Licence FFBaD | Adhesion club | HOMMES | FEMMES |
|---------------------|---------------|---------------|--------|--------|
| «BADLIB» (1) | 53,02 € | 66.98 | 120 € | 120 € |
| Compétiteur (2) | 53,02 € | 91.98 | 155 € | 155 € |
| Jeunes -18 ans | 43.92 € | 75.08 | 120 € | 120 € |

Détails des cotisations :

(1) « BADLIB »

- Accès aux séances libres
- Accès non prioritaire aux championnats départementaux et régionaux par équipe
- Achat de volants à prix coutant

2) « Compétiteurs »

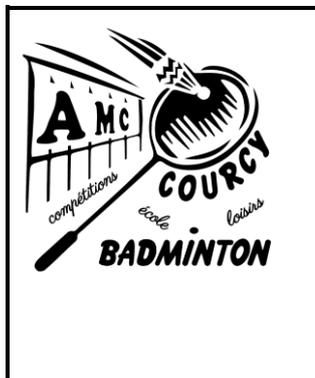
- 2 heures de cours / semaine
- Accès en priorité aux championnats départementaux et régionaux par équipe
- Inscription gratuite aux championnats départementaux et régionaux individuels, s'ils ont lieu.
- 2 boites de volants plumes
- Achat de volants à prix coutant

La cotisation se réglera obligatoirement par chèque à l'ordre de l'AMCB. **Les inscriptions sont à rendre impérativement lors de la première séance pour les renouvellements d'adhésion et lors de la 3^{ème} séance pour les nouveaux adhérents. La cotisation « club » n'est pas remboursable, sauf cas de force majeure (blessure en début de saison par exemple).**

A partir du 3^{ème} membre de la même famille et au-delà, une réduction de 50% sur l'adhésion club la plus faible sera appliquée.

- Les étudiants inscrits dans une séance adulte encadrée bénéficieront d'une réduction de 10 € (non cumulable avec la réduction famille et sur justificatif d'un certificat de scolarité.)
- Les réductions ne se cumulent pas, la plus favorable au licencié sera retenue

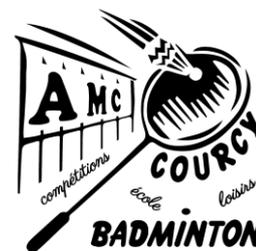




Saison 2023-2024 REGLEMENT

Info.amcb51@gmail.com

amicalemermozcourcy.fr/section/amicale-mermoz-courcy-badminton



Article 4

Une période d'essai est possible pour les nouveaux adhérents (limitée à 2 séances) et se fera sous l'entière responsabilité du joueur qui signera une décharge reconnaissant avoir lu le règlement interne du club et s'engageant à n'entamer aucun recours en cas d'accident. Le joueur n'est pris en charge par l'AMCB qu'après le paiement de la cotisation accompagné du certificat médical. Au-delà de la période d'essai, **le dossier devra être complet et la cotisation réglée pour qu'il puisse continuer à jouer.**

Article 5

L'AMCB fournit :

- des volants en plumes ou hybrides pour séances d'entraînement encadrées
- des volants en plumes pour les championnats par équipes.

Article 6

L'inscription et le règlement de l'inscription à un tournoi se fera obligatoirement sur BADNET par le joueur. Les frais seront pris en charge par le club dans le cadre d'une cotisation Compétiteurs pour les championnats départementaux et régionaux individuels, s'ils ont lieu.

Article 7

Les frais de déplacement sont à la charge des adhérents. Cependant pour les championnats départementaux et régionaux par équipe ou individuels, jeunes et adultes, ainsi que pour les formations seront remboursés sur justificatifs :

- Les frais d'hôtel sur présentation d'une facture dans la limite de 15 € par personne par championnat.
- Les frais de déplacement seront limités à un remboursement de 60 km de prise en charge aller-retour par rencontre, à condition qu'il y ait une optimisation du moyen de transport (plusieurs joueurs dans la voiture). Une demande sera à remplir par le bénéficiaire et servira de pièce comptable. L'indemnisation sera au barème fiscal kilométrique en vigueur
- Les frais d'inscriptions aux tournois sont à la charge des joueurs sauf pour les championnats régionaux et départementaux individuels des adhérents « Compétition ».
- Les bénévoles seront indemnisés au barème fiscal kilométrique dans le cadre des activités d'animation et de fonctionnement de l'association (cours collectifs, interclubs, réunion de bureau, etc.). Une demande sera à remplir par le bénéficiaire et servira de pièce comptable.
- Les frais de déplacements exceptionnels seront soumis au vote du bureau.

Article 8

Les séances de Badminton jeunes sont réservées de la catégorie "Minibad (5 à 7 ans)" jusqu'à la catégorie "Cadet (15 à 17 ans)". A partir de la catégorie "Cadet 1", les jeunes souhaitant améliorer leur niveau pourront être autorisés à participer aux autres séances moyennant « l'accord de l'encadrant ».

